

Il passe ensuite à la règle générale dont ont fait état le ministre, le député d'Edmonton-Ouest, le député de Winnipeg-Nord-Centre et le député d'Hamilton-Ouest, selon laquelle le préambule ne signifierait rien. Mais la loi elle-même est importante. Si le ministre est convaincu que ce projet de loi lui-même entraînera la paix économique et industrielle tout en étant juste envers le salariat et le patronat, responsables dans le cadre de la loi, il s'est bien acquitté de sa tâche.

• (2140)

Fondamentalement, ce préambule ne représente rien. La seule raison pour laquelle il est là, c'est parce que le ministre et le gouvernement se rendent compte que leurs mesures ne satisfont ni les travailleurs, ni les employeurs, et qu'il y aura probablement des élections à l'automne—si le premier ministre (M. Trudeau) est toujours effrayé, il y en aura, aux termes de la constitution, à moins qu'il ne faille aller devant la Cour suprême du Canada pour obtenir le droit de tenir ces élections.

Je pensais que le ministre apporterait quelque chose de nouveau à ce ministère. Je le croyais sincère, bien qu'il se montre parfois un peu triste ou toujours prêt à se confondre en excuses, mais voilà qu'il propose ce préambule qui constitue une plate-forme politique et ne représente rien. Je ne faisais pas partie du comité qui a étudié le bill, mais il semble qu'il ait fait peu de cas des travailleurs ou du patronat. Une chose est certaine, cependant, c'est qu'il a fait peu de cas des Canadiens. J'ai écouté les propos de mes amis du Nouveau parti démocratique.

Une voix: Comme vous le faites toujours.

M. Woolliams: Il est évident que la Saskatchewan a été favorable à la CCF, monsieur l'Orateur, C'est là qu'est né le premier mouvement socialiste. Les agriculteurs de la Saskatchewan ont également été fort obligeants en leur accordant quelques sièges à la législature, mais j'aimerais me faufiler dans le caucus du parti pour connaître sa position lorsqu'il s'adresse aux producteurs de blé.

Le port de Montréal a été paralysé de telle façon que nous ne pouvons pas expédier le blé et les contrats sont rompus. Depuis 1968, il y a eu tellement de grèves sur la côte ouest que le blé n'a pu être expédié. Comment ce parti réussit-il à retenir des sièges sur l'arrière-plan, au nom des producteurs de blé? Comment peuvent-ils garder des sièges aux côtés des chefs syndicaux comme le leader de leur propre parti qui au moins fait de la publicité pour les syndicats? Cela me dépasse!

Je voudrais obtenir le consentement de la Chambre ce soir pour entendre le député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow) qui a œuvré dans les mouvements syndicaux du pays, expliquer à la population de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Alberta, qui sont des provinces agricoles pourquoi le parti appuie presque constamment l'agitation ouvrière dans l'industrie. Il faudrait être magicien pour en arriver là, mais ils réussissent, je ne sais trop comment, à obtenir les voix des cultivateurs et des ouvriers du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Selon le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert), c'est sur la paix dans le monde industriel que nous tentons de légiférer ce soir. C'est sûrement quelque chose d'important, monsieur l'Orateur. Il y a toujours une grève quelque part, tantôt ici tantôt là, et nous n'arrivons pas à expédier notre blé. C'est bien beau de parler de ces grands marchés et de ces gros contrats, mais depuis quatre ans, le Canada est tombé du premier au sixième rang, comme négociant en céréales. Je dois dire, en manière d'indulgence envers

le gouvernement, que ce n'est vraiment pas à cause de ses politiques agricoles et commerciales, mais à cause de l'absence de paix dans l'industrie du pays. Sans cette sérénité, nous ne pouvons faire concurrence au Japon, à l'Allemagne, aux États-Unis. Alors que nos navires ont attendu des mois durant, leur chargement de blé dans le port de Vancouver, pour faire honneur à nos contrats avec l'U.R.S.S., les États-Unis chargeaient des navires de blé américain à Seattle.

L'hon. M. Mackasey: C'est faux!

M. Woolliams: Dans «Verte était ma vallée», œuvre qui traite des misères des houilleurs, écrite à l'époque de la révolution industrielle en Grande-Bretagne, le vieillard dit à ses fils qu'ils ne réussiront que s'ils ont le sens de leur responsabilité. Voilà le facteur important, monsieur l'Orateur, et c'est le seul moyen d'atteindre la paix dans le monde industriel. Le patron doit en faire preuve, l'ouvrier également.

Malgré toute ma déférence pour le ministre du Travail (M. O'Connell), ce préambule ne me dit pas grand-chose. Ses conseillers juridiques lui en ont peut-être montré la nécessité, mais il ne veut rien dire. Si le ministre l'a cru nécessaire pour étayer cette loi, il serait mieux de le jeter au rebut, car il ne vaut rien.

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, je n'avais pas l'intention d'intervenir mais en en écoutant le dernier orateur plusieurs questions me sont venues à l'esprit. Je ne suis pas parvenu à déterminer quelle partie de son exposé concernait le préambule du bill.

M. Woolliams: J'en ai cité des passages; je ne peux pas faire mieux.

M. Orlikow: Monsieur l'Orateur, le député devrait essayer de comprendre, bien que je ne pense pas que ce soit possible, que lorsque des travailleurs parlent de leurs droits à des négociations collectives il s'agit de leurs droits de négocier leurs conditions de travail, leurs salaires, leurs congés, leurs griefs, et le reste. Cela signifie qu'ils seront en mesure de décider par eux-mêmes de ce qui est important et que personne ne peut leur imposer leur conduite s'ils respectent la procédure appropriée.

Je conviens avec le député, étant donné que les syndicats sont composés d'êtres humains faillibles, que certaines grèves n'ont peut-être pas été particulièrement judicieuses. Les travailleurs eux-mêmes prennent des décisions de principe. Ils ne sont pas influencés par les gens de l'extérieur, par des gens comme le député de Calgary-Nord (M. Woolliams), par les députés NPD, ni par quiconque. Bien sûr, le député peut déplorer les grèves. Elles provoquent des désagréments. Je comprends les inquiétudes des producteurs de blé quant au transport de leur production. Je comprends les inquiétudes de ceux qui ont besoin de soins lorsque le personnel hospitalier est en grève. Il ne suffit pas que le député de Calgary-Nord se plaigne des grèves.

• (2150)

Il ne suffit pas de dire à quel point elles provoquent des difficultés. Les grèves font partie de la vie de tous les pays démocratiques. Le député a évoqué les ventes de blé réalisées par les États-Unis alors que le port de Vancouver était fermé. Le député de Calgary-Nord sait qu'une grève des dockers était en cours sur la côte ouest des États-Unis et que tous les ports de Seattle à San Diego étaient fermés. Elle a duré près de six mois.